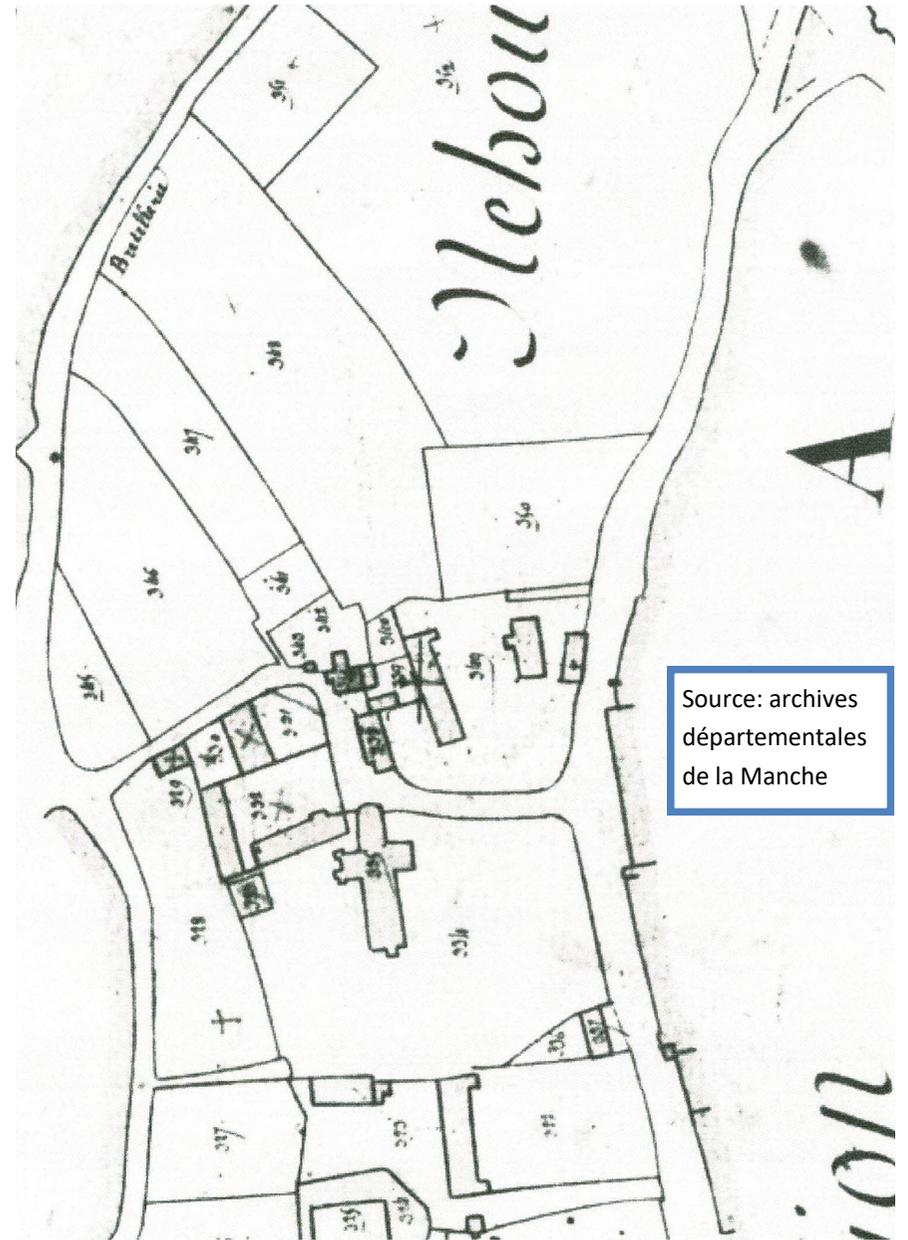


Cimetière de Néhou



Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire / Association de Sauvegarde
et de Valorisation du Patrimoine en Val de Seine



Le cimetière de Néhou en 1829 (A/2) et actuellement (Géoportail)

Généralités :

Le cimetière situé en cœur de bourg s'organise autour de l'église Saint-Georges de Néhou. Relativement plat, il forme un plateau surélevé par rapport aux assiettes des voies de circulation. Il présente une arborescence d'intérêt.

Clôture :

Il est entièrement clos de murs de diverses origines. Ceux-ci sont constitués d'un appareil de moellons en pierre de pays de diverses natures. L'angle sud de ce mur sert ou a servi de panneau d'affichage par le collage d'affiches. Cette clôture a une hauteur extérieure variable : 1, 56, 1, 65 mètre de hauteur, côté rue. La plateforme du cimetière est en surplomb par rapport à la rue ce qui rend la hauteur de clôture à moins d'un demi-mètre. Le mur de clôture, plus moderne, au nord mesure environ 1, 30 mètre de hauteur. Un marché par voie de soumission pour la construction de 60, 20 ml a été conclu le 28 juillet 1932 avec Victor Leparquois incluant la démolition du vieux mur et sa reconstruction. Il était prolongé d'une autre nature de clôture dont il subsiste quelques poteaux métalliques adaptés à la fixation d'un court grillage. Le mur nord a été démoli à son extrémité nord-est.

Entrées, accessibilité :

Quatre entrées ont été créées pour accéder au site. Une entrée monumentale existe au sud-ouest près d'un angle du cimetière. Quatre piliers en appareil de taille de calcaire tendre de Sainteny, coiffés chacun d'un chapeau pyramidal. Les deux piliers porteurs du centre sont surmontés d'une croix pédiculée. Ces quatre piliers portent les trois portails métalliques : le plus grand portail à deux vantaux et les deux portillons à vantail unique, disposés de part et d'autre. Victor Leflamand, de Cherbourg, en fut probablement le concepteur comme le prouvent les documents conservés, selon un devis du 18/11/1921 comprenant la façon d'une grande grille en fer plein (2, 56 X 1, 95) et trois petites grilles pour les piétons (0, 90 X 1, 50).

Une porte de bois peint, percée dans un haut mur, accessible du presbytère, est disposée au nord-est du chevet de l'église paroissiale. Elle a la particularité d'avoir un relief en pierre de taille calcaire tendre renforcé d'une barre métallique, utilisé comme linteau.

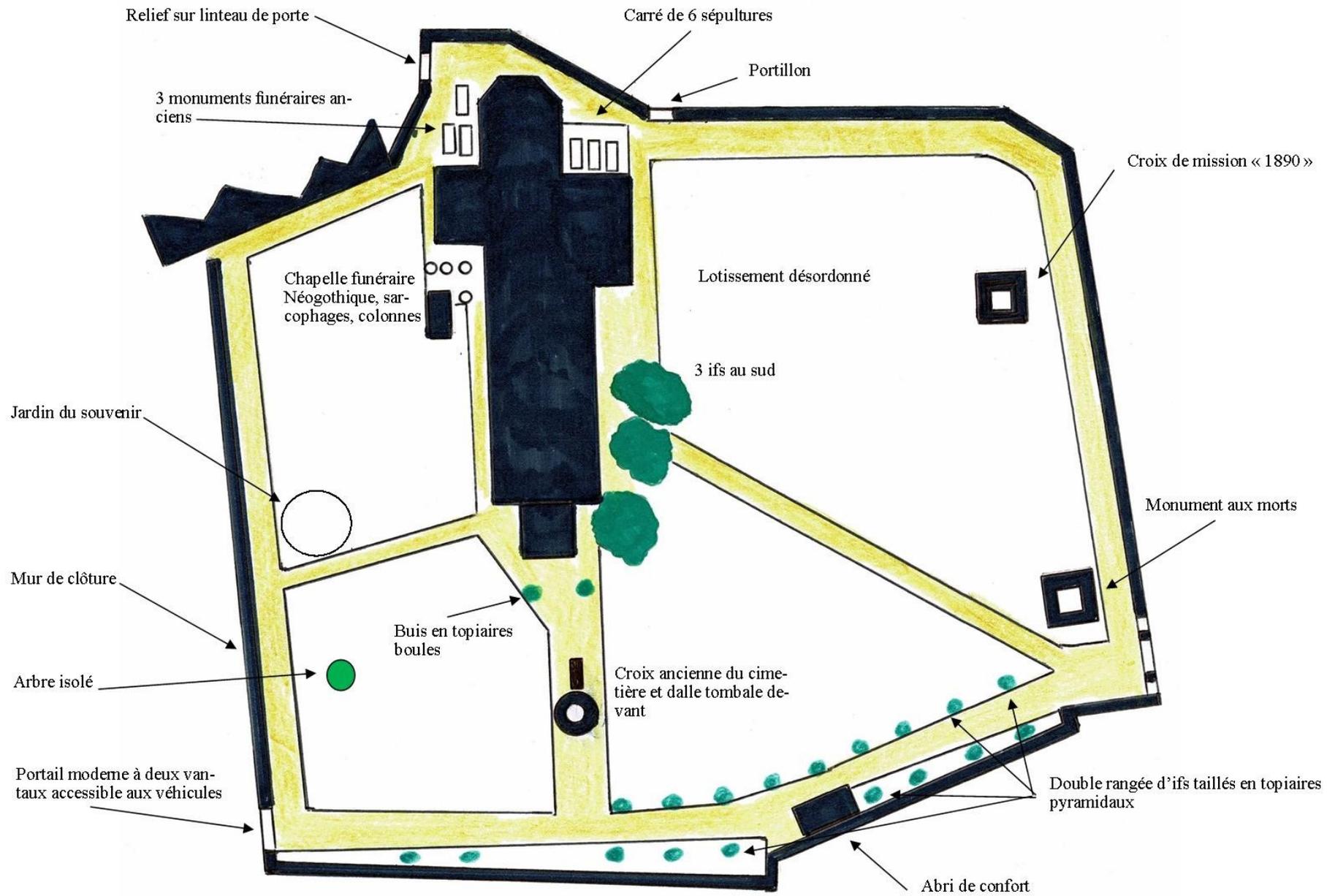
Un autre accès, réservé aux piétons, est pratiqué à l'est, sud-est du cimetière, à proximité du chevet méridional de l'église. Fermé par un portillon métallique, il est



Fragments de relief médiéval

Entrées du cimetière







franchissable au moyen de six degrés, dont trois marches en ciment. Les deux piliers carrés en appareil de taille coiffés d'un chapeau pyramidal.

La dernière entrée est accessible aux véhicules au nord-ouest. Le portail métallique contemporain est à deux vantaux, l'un d'eux est cadencé pour le contrôle des entrées de service. Les deux piliers qui portent cette barrière sont enduits de ciment et se terminent par une pointe pyramidale.

Cheminements :

Le cimetière est doté d'une allée périphérique de contournement du cimetière ainsi que celle permettant de faire le tour de l'église où le terrain autour d'elle est totalement stérile. Une autre allée transversale assure à partir du portail ancien un accès direct à la porte latérale méridionale de la nef de l'église ainsi que deux autres allées dans l'axe plein ouest pour assurer la liaison directe avec le portail principal de l'église et celle, secondaire (plus étroite), permettant de faire le lien avec le jardin du souvenir dans l'axe nord-ouest. Une lisse tubulaire est disposée le long de la voie ouest.

Une haie basse de buis, en arc de cercle autour du jardin du souvenir.

Paysages, arborescence :

C'est un site extrêmement intéressant avec ses trois ifs buissonnants se dressant sur le flanc méridional de la nef de l'église, son arbre isolé, au nord (tilleul ?) et ses 16 ifs taillés en facettes pyramidales (topiaires) le long de la voie périphérique du cimetière, à l'ouest, sud-ouest. Ils étaient encore plus nombreux, notamment par la présence d'une rangée d'ifs située plein sud qui ont été depuis supprimés. Les ifs subsistants ont été plantés à l'avant d'une plate-bande plantée d'hortensias. Deux buis en topiaires boules sont plantés de part et d'autre et sur l'avant du portail ouest de l'église. Il subsiste aussi un petit if au sud-ouest, à proximité de ce qui ressemble à une dalle tombale retournée et un buis en topiaire boule. Des hortensias sont également dispersés sur le carré sud.

Protection de l'environnement, zéro-phyto sanitaire :

Les allées du cimetière avaient été traitées chimiquement quelque temps avant ma visite comme le démontrent les traces laissées au sol. La municipalité de Néhou en est





restée au stade 1er de la charte zéro-phyto.

Equipement d'intérêt commun dans le cimetière :

Un jardin du souvenir a été aménagé au septentrion. Il se compose d'un columbarium à un niveau de quatre cases cruciformes dont deux sont actuellement occupées ; un puits de dispersion ; une borne triangulaire conçue pour les cartels d'identité des défunts dont les cendres ont été dispersées (4 plaques identifiées sur les 14 disponibles) ; une haie d'hortensias sur trois côtés ceinture partiellement cet équipement séparé en deux par l'allée transversale. Deux cavurnes ont été posés au gré des premières demandes et occupent un emplacement traditionnel.

Equipements de confort :

Un point d'eau est aménagé à proximité de l'entrée principale ancienne, au sud-ouest ainsi qu'un autre, au nord-ouest, un troisième au sud-est près du portillon.

Le cimetière est doté d'un abri pour les usagers, en appui contre la clôture ouest, sud-ouest.

Un réservoir à déchets verts a été aménagé à l'extérieur du cimetière près du portail nord-ouest.

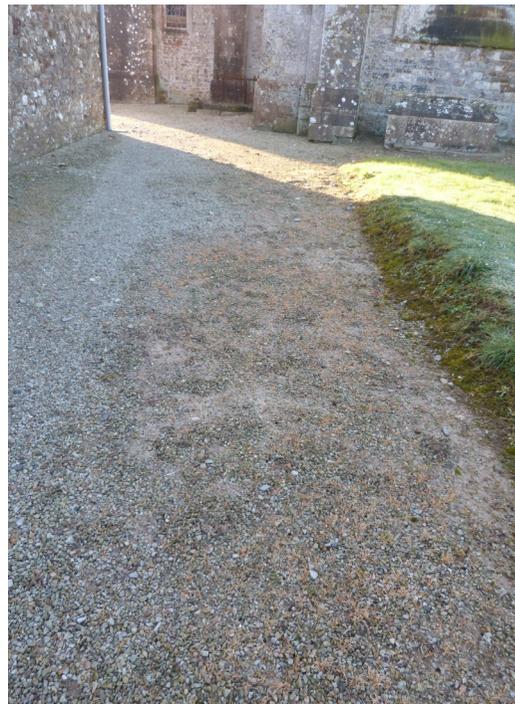
Un bac à sable et gravier est en libre usage à l'intérieur du cimetière, près de l'entrée nord-ouest.

Lotissement du cimetière :

Il est fort probable que ce cimetière a déjà été complètement loti. Tous les carrés contiennent des sépultures. Les tombes ne sont pas forcément orientées, même si c'est tout de même la dominante. Il y a un lotissement opportuniste dépendant du tracé des allées ou de sépultures existantes. Aucun des carrés ne semble y échapper et c'est particulièrement sensible dans le grand carré du midi.

Un carré des enfants subsiste au sud-ouest : 6 tombes visibles auxquelles s'ajoutent d'autres tombes isolées dont Vincent Levêque.

Ilot ouest, nord-ouest : 25 tombes plus ou moins disposées en diagonale dont une



Allée nord, nord-est : traces de traitements chimiques



Jardin du souvenir: columbarium, puits à cendres, borne à cartels



tombe d'enfant (Marcel Pouchin).

Ilot sud-ouest : lotissement en diverses dispositions.

Ilot au transept sud-est : carré isolé de six sépultures : Lamy (+ 1896) ; Jules, Henri, Armand Lamy (+ 1915) ; Lamy Eudore (+ 1899) ; Charles Courois (+ 1940) ; Honoré Joubin (+ 1991) ; Marthe Joubin (+ 1980).

Héritage patrimonial commun :

La croix ancienne du cimetière se dresse au centre de l'allée perpendiculaire ouest. Elle se caractérise par un triple emmarchement (deux paliers circulaires et le palier supérieur octogonal), un dé chanfreiné assez plat, un court fût octogonal, un chapiteau illustré de palmettes, un croisillon orné d'un Christ en relief. Une dalle tombale tectonique (Pierre Crouin, curé) est déposée sur l'arrière de cette croix.

Un monumental calvaire (dé, fût carré, Christ en fonte), donné par la famille Henri de Traynel en août 1890 a été érigé au sud, sud-est du cimetière. Il se dresse sur un très important quintuple emmarchement dont le dernier palier est en granit (cet emmarchement est plus ancien). Que portait-il auparavant ?

Le monument aux morts (1919-1922), sous la forme d'un puissant obélisque (fourni par exploitant de granit : Louis Plessis de Louvigné-du-Désert (35) moyennant la somme de 5992 francs, se dresse dans l'angle de l'entrée principale du cimetière. L'espace dédié est clos de plots façon obus en granit de taille bouchardé.

Un espace dédié aux tombes de poilus 14-18 et soldats 39-40 se situe à sa proximité. Cinq tombes en défaut d'entretien semblent relever de cette décision auxquelles s'ajoute une cinquième tombe :

Adjudant Robert Galis (+ 1940) et son épouse Mariette Cornière (+ 1986) tombeau sarcophage ;

Sarcophage coffre à la mémoire de Jules Quettier, mort pour la France âgé de 21 ans, en 1918, plaque de marbre blanc, portrait en médaillon : J. Quettier ;

Tombeau (cénotaphe ?) à colonne tronquée illustrée d'une palme brélée et plaque de marbre blanc avec portrait en médaillon : Emmanuel Bourgeoise, tombé au champ d'honneur à 26 ans (+ 14/6/1918).





Cette tombe est encadrée de quatre portes couronnées métalliques ;
4^e sépulture : Victor Cartel, mort pour la France le 4/4/1920 (croix de fonte
brisée);

Albert Godefroy (cénotaphe ?) fusillé au bois de Bertrix en Belgique (+
28/8/1914) et Louis, son frère. Tombeau sous la forme d'une colonne
ronde surmontée d'une croix et sarcophage tectonique en granit.

Quatre tombes de soldats allemands morts entre le 10 et le 21 juin 1944 avaient
été creusées en bordure d'allée ouest entre le monument aux morts et l'allée qui
conduit au grand portail de l'église, corps inhumés superficiellement, tombes en-
vahies par l'herbe, aucune signalisation, ne croit pas qu'elles aient été relevées
(abbé Joubin, curé le 18 mai 1957). Les archives de la mairie déposées aux AD 50
conservent quelques fragments de ces documents partiellement brûlés par l'incen-
die de la mairie. Le maire de l'époque précise que : Zachow (Gerhard) né le
13/6/1920, décédé le 15/6/1944 fut inhumé le même jour ; Klein (Fritz) né le
13/5/1913, décédé le 10/6/1944 fut inhumé le lendemain, selon les indications
portées sur la croix ; Gorring (Anton) né le 13/8/1922, tué le 17/6/1944 fut inhumé
le 21/6/1944, selon le contenu de son livret militaire. Un inconnu avait été enseve-
li dans la fosse commune. Ces tombes en ligne se trouvaient devant un arbre. La
tombe n° est qualifiée de fosse commune. Ont-ils été exhumés lors de la création
des cimetières militaires allemands ?

Héritage patrimonial funéraire :

Outre les tombes de poilus (Jean, Louis, François Leboyer, décédé à Valognes, sol-
dat infirmier mort d'une pneumonie purulente, transféré et inhumé le 11/9/1914 ;
Frédéric, Jean, Marie Lemonnier, décédé mobilisé à l'hôpital temporaire du lycée
de Cherbourg, transféré et inhumé le 12/12/1914), de soldats (Octave Vaudreville,
mort pour la France le 11/6/1940 dans l'Aisne, inhumé le 2/4/1954) et civils
(Robert Blandamour tué au bombardement de Néhou le 16/6/1944) tous tués aux
guerres ou morts de leurs conséquences, il existe :

Une chapelle funéraire néogothique en calcaire tendre, avec hauts pinacles
fleurronnés, fleurons végétaux, relief du Christ en majesté accompagné de





deux anges portant couronne mortuaire, clous de la passion, croix, vitraux sur les thèmes de la Mater dolorosa, Saint-Antoine l'ermite et le roi Saint-Henri, signée J. Bouillon pour les défunts de la famille Lucas-de-Couville dont Alexis Lucas-Couville (1921-1929), Richard Lucas-de-Couville (1920-1992). Cette chapelle possède des vitraux : Notre-Dame, Saint-Henri et Saint-Antoine ermite. Plusieurs plaques épitaphes à l'intérieur. A proximité d'elle, d'autres tombeaux de la même famille ;

Colonnes (4) surmontées d'urnes funéraires : la colonne cannelée est surmontée d'une urne drapée d'un linceul, les autres de simples urnes. Deux d'entre elle sont armoriées aux écus des familles alliées ;

Sarcophage plat : Adrienne Feray (+ 1972) ; Bernadette (+ 2012) ; Gertrude (+ 2001) ; Léon Lucas-de-Couville (+ 1958) ;

Tombeau sarcophage (lit de mort de parade) de facture identique au tombeau de Napoléon 1^{er} ;

Sarcophage tectonique au septentrion de l'église ;

Stèle en calcaire de pays, renversée et déposée sur une autre tombe dans l'angle nord-est du chevet de l'église ;

Haute stèle clôturée par une grille de fonte dans le même angle de l'église ;

Trois sarcophages tectoniques anciens en calcaire de pays (carré du midi) : Nicolas Hamel (+ 1858) ; Brigitte, Hélène Travers (+ 1856) ; Jean, Léonord, François, André Fallot (+ 1850) dont la plaque portant l'épitaphe devrait être refixée ;

Deux stèles : une à fronton triangulaire, marbre blanc : Henri, Amédée Renaud (+ 15/6/1871) et une ogivale à croix sommitale : Amédée, Constant Renaud (+ 26/8/1888) ;

Sarcophage d'Auguste, Adrien, Constant Oge, prêtre (+ 1844) ;

Sarcophage : Alfred Hébert, maire (+ 1932) ;

Tombeau, haute croix ronde : famille Tesson dont Marie Amiot (+ 1928) ;

Tombeau, haute croix à pointes en granit de Fermanville : Pierre Houyvet (+ 1927) ;

Deux stèles ogivales, côte à côte, croix sommitales : famille Margot dont Jules Margot mort pour la France (+ 1914) ;

Stèle, au nord-est : Pierre, Hyacinthe Lacotte (+ 1870) ;

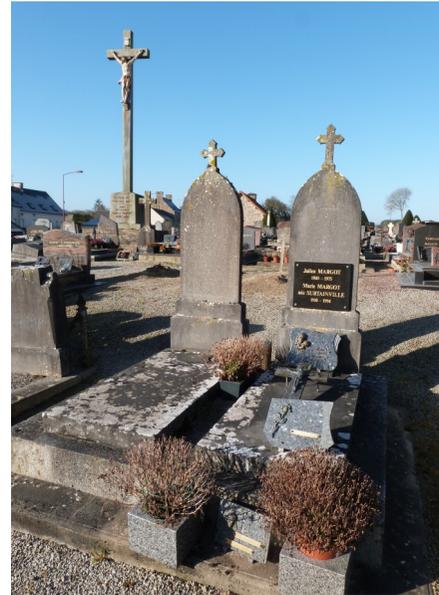


Tombeau sarcophage « lit mortuaire» Crux ave spes unica : famille de Traynel dont Marie Valette (1847-1913, officier de la Légion d'honneur ;

Colonnes rondes (dont une cannelée) surmontées d'urnes funéraires : Marie, Bernardine, Clémentine Lefevre-de-la-Grimonnière épouse d'Adolphe Lepelley-de-la-Houssairie (+ 12/3/1859) ; Robert, Hyacinthe Le Puvre-de-la-Grimonnière, absence de maîtrise d'écriture (3/3/1838) ; Charlotte, Renée, Geneviève Lefevre-de-la-Grimonnière, veuve de Robert, Hyacinthe Lefevre-de-la-Grimonnière (+ 2/5/1849) ; Alexandre de la Grimonnière (+ 1866) ;

Le cimetière possède plusieurs stèles héritées des « arts décoratifs » parmi lesquelles : Jules et Augustine Marie (+ 1948) ; Famille Goubert-Meslin (+ 1955) ; Louis Perrotte (+ 1957) ; Henri Durand (+ 1957) ; Léon Durel ; famille Rouland-Delacotte ; famille Masselin-Coupey.

Il n'y a que très peu de croix de fonte parmi lesquelles : Achille Chanu (+ 1914) et Marie Bouland (+ 1933), Maunoury (brisée, et quelques croix pour enfants. Je remarque aussi des torches enflammées pour clore les sépultures. Il y a aussi quelques tombes naturelles (tertres de terre) : croix de bois ou closes de pavés de ciment façonnés, non identifiées.



Equipement d'intérêt commun faisant défaut dans ce cimetière :

Ossuaire (la municipalité envisage de s'en équiper). Il n'est plus obligatoire depuis 2015 car la municipalité a la possibilité de faire incinérer les restes exhumés administrativement. Il est cependant conseillé.

Urnes funéraires :

Une urne, me semble-t-il, dédiée à « ML » est scellée sur le tombeau Baudry-Leveziel.



1914	15	1921	13	1958	7	1965	7	1973	7	1991	7
1915		1922	8	1959	5	1966	4	1974	3	1992	11
1916	18	1923	7	1960	9	1967	6	1975	10	1993	18
1917	12	1954	11	1961	4	1968	12	1976	11		
1918	23	1955	9	1962	7	1969	4	1977	6		
1919	9	1956	9	1963	6	1970	7	1989	11		
1920	11	1957	8	1964	8	1971	6	1990	6		

Statistiques
des sépul-
tures dans le
cimetière :

Année :	Nombre :
2015	8
2016	8
2017	4
2018	5
2019	7
Total :	32
Moyenne:	6,4/an
Réserve disponible :	32

La commune doit disposer d'une réserve foncière de terrain disponible à tout moment de 32 emplacements.

Extension prévisible du cimetière:

La municipalité dispose d'un terrain situé à l'arrière de l'actuel cimetière. Le site Géoportail de l'urbanisme ne permet de voir si la parcelle est intégrée à la zone constructible indispensable pour la création de l'extension du cimetière.

La nature humide du terrain nécessitera de faire appel à un hydrogéologue pour carotter le terrain, attester de sa compatibilité avec les inhumations ou d'en spécifier les restrictions.

Régime des concessions de terrain pour servir de sépultures privées dans le cimetière:

La municipalité a maintenu le système des concessions renouvelables et perpétuelles.

La superficie de celles-ci (2M²) est supérieure aux propositions du législateur car elle intègre les empattements des tombeaux. Le domaine public dit des intertombeaux doit s'ajouter à cette distinction.

Monsieur le maire confirmera si les registres des délibérations municipales du 19e siècle existent encore. Ils ne font pas partie des documents collectés après l'incendie de la mairie. De nombreux documents sont restés sur place et ont été délocalisés à cause des odeurs permanentes de brûlé. Les contrats de concession, s'ils ont été préservés de cet incendie, pourront fournir des renseignements qui font défaut pour l'instant.

Plans du cimetière:

Il existe trois plans (non vus) de gestion du cimetière dont la gestion est du ressort exclusif de monsieur le maire.

Informations diverses (articles de presse) :

Création d'un nouveau cimetière : terrain cadastré A 485 et 487 (La Presse de la Manche du 8/8/2016) ;

Un diagnostic de l'église va être fait (La Presse de la Manche du 7/1/2020) ;

Des travaux prévus à l'église en 2020 (La Presse de la Manche du 3/4/2020) ;

Préconisations:

Le site de Néhou, au cœur du bourg, mérite cette attention des élus locaux désireux de valoriser l'enclos communal (ancien enclos paroissial formé par un ensemble: église, presbytère, cimetière). Cet enclos présente bien des aspects encourageants. L'église présente une belle architecture gothique, en pénétration, du mobilier intéressant, un enfeu dans la chapelle méridionale, dont le gisant ou la dalle tombale a disparu, des pierre de fondation et épitaphes enchâssées dans les murs. L'arborescence présente valorise l'église et le cimetière. Celui-ci offre aux regards des éléments d'héritage funéraire d'intérêt.

La restauration de plusieurs de ces éléments serait possible sous réserve qu'ils soient entrés dans le domaine communal. Six objets du cimetière sont protégés au titre d'une inscription Monument historique depuis 1977 : Néhou, recherche d'objets par édifice, cimetière « <http://objet.art.manche.fr/> ».

Outre les décisions de conforter cette volonté « zéro-phyto », le cimetière nécessitera des aménagements de végétalisation qui amélioreront son accessibilité, de veiller aux propositions faites par le CAUE pour adapter la périphérie de l'église et améliorer sa salubrité, de voir avec le curé affectataire et la conservatrice des antiquités et objets d'art comment mieux valoriser l'intérieur de cette église. Je note qu'il manque des bancs de confort pour se poser dans ce lieu.

Jacky Brionne

13/04/2021

Liens : pour la plaquette d'entretien des monuments ; règlement de cimetière ; gestion des cimetières ; dossiers ; etc.

<https://www.cimetieres-de-normandie.fr/>

<https://www.patrimoinevaldesienne.fr/>

